

la **ligue** de
l'**enseignement**

Fédération des Œuvres Laïques 49

Accueils de loisirs Mûrs-Érigné

3 à 12 ans

MERCREDIS et VACANCES

Valable du 8 janvier au 2 juillet 2025



à partir du 8 janvier 2025
enfants accueillis à l'école Bellevue

Les informations de la plaquette sont susceptibles d'évoluer durant l'année.





Une équipe

Un directeur d'ALSH : Charline BREGÉON

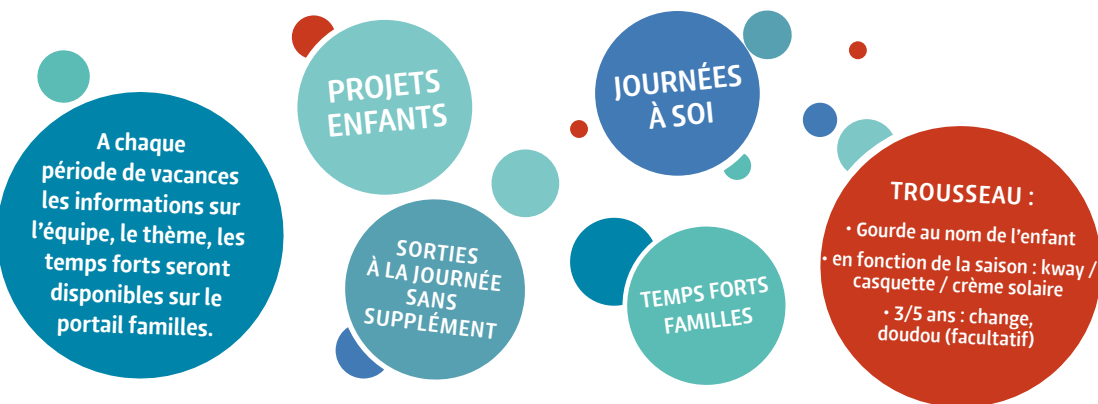
Une équipe d'animatrices et d'animateurs diplômés (BAFA) et en formation : Renan, Elodie, Mathis et Marine

Une équipe de restauration : Katia et Eloïse

Un projet

Développer l'autonomie en prenant en compte l'engagement et le choix de l'individu ou du groupe.

S'approprier les mercredis et les vacances à travers la participation et la coopération.



Communication



Kidizz est une application sécurisée qui nous permet de communiquer avec vous afin que vous puissiez voir ce qu'il se passe sur tous les temps de l'ALSH, grâce à des photos légendées. Vous pourrez également avoir accès à des documents administratifs : les plannings d'animation, les menus, le trombinoscope de l'équipe d'animation etc.

Chaque période a son propre code (vacances, mini-camps etc) : vous avez accès seulement aux informations où votre enfant est inscrit.

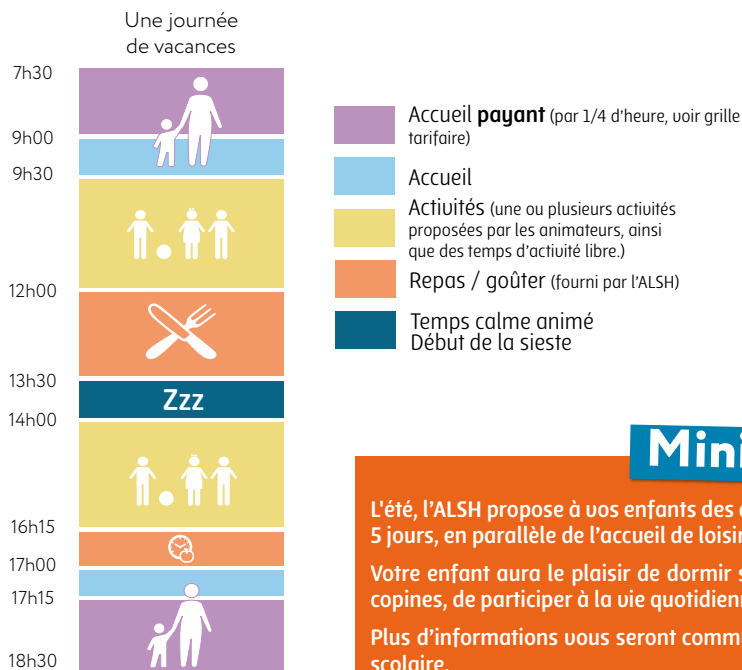
Il est possible d'accéder au contenu seulement avec les codes donnés par l'ALSH.

Lors de l'inscription, vous vous engagez à ne pas diffuser les photos. Le guide pour l'utilisation de Kidizz est disponible sur le portail familles.

Les périodes d'ouverture :

Vacances d'hiver	Vacances de printemps
du 10 au 21 février 2025	du 7 au 18 avril 2025
<i>Date butoir d'inscription, au plus tard avant minuit le :</i>	
22 janvier 2025	19 mars 2025

Avant la date butoir, les inscriptions sont libres en fonction des places disponibles. L'accueil de loisirs sera fermé pendant les différents jours fériés et ponts.



Mini-camps été

L'été, l'ALSH propose à vos enfants des départs en mini-camps de 2 à 5 jours, en parallèle de l'accueil de loisirs sans hébergement.

Votre enfant aura le plaisir de dormir sous tente avec les copains / copines, de participer à la vie quotidienne et aux veillées proposées.

Plus d'informations vous seront communiquées au cours de l'année scolaire.

Mini-camps mutualisés avec l'ALAE de Ste-Gemmes-sur-Loire.

Trousseau

- Gourde au nom de l'enfant
- En fonction de la saison : kway / casquette / crème solaire
- 3/5 ans : change, doudou (facultatif)

À retenir

- Dossier d'inscription annuel obligatoire.
- Voir les modalités d'inscription et d'annulation page 10
- Goûter pris en charge.

**LES
PETITS +**

Des sorties régulières
sans supplément
pour les familles.

Les mercredis de l'année scolaire 2024-2025



-  Accueil **payant** (par 1/4 d'heure, voir grille tarifaire)
-  Accueil
-  Activités (une ou plusieurs activités proposées par les animateurs, ainsi que des temps d'activité libre.)
-  Repas / goûter (fourni par l'ALSH)
-  Temps calme animé
Début de la sieste

Mercredi	
7h30	
9h00	
9h30	
11h30	
11h45	
13h30	
14h00	Zzz
16h15	
17h00	
17h15	
18h30	

Trousseau

- Gourde au nom de l'enfant
- En fonction de la saison : kway / casquette / crème solaire
- 3/5 ans : change, doudou (facultatif)

À retenir

- Dossier d'inscription annuel obligatoire
- **Voir les modalités d'inscription et d'annulation page 10**
- Goûter pris en charge.
- Sorties ponctuelles sans supplément.

Mûrs-Erigné	QF < 600	QF de 601 à 799	QF de 800 à 999	QF de 1000 à 1299	QF de 1300 à 1599	QF de 1600 à 1999	QF de 2000 à 2399	QF > 2400
Demi-journée* sans repas	4,84 €	7,25 €	9,38 €	11,47 €	12,50 €	13,53 €	14,56 €	15,59 €
Demi-journée* ou journée avec repas	7,26 €	14,48 €	15,99 €	18,03 €	19,04 €	20,04 €	21,05 €	22,05 €
Accueil (1/4h)	0,26 €	0,32 €	0,37 €	0,42 €	0,47 €	0,53 €	0,58 €	0,64€

* Demi journée uniquement les mercredis en dehors des vacances scolaires

Autres communes	QF < 600	QF de 601 à 799	QF de 800 à 999	QF de 1000 à 1299	QF de 1300 à 1599	QF de 1600 à 1999	QF de 2000 à 2399	QF > 2400
Demi-journée* sans repas	8,37 €	17,49 €	19,72 €	21,91 €	22,99 €	24,08 €	25,17 €	26,26 €
Demi-journée* ou journée avec repas	10,00 €	25,07 €	26,65 €	28,79 €	29,84 €	30,90 €	31,96 €	33,05 €
Accueil (1/4h)	0,41 €	0,50 €	0,58 €	0,66 €	0,74 €	0,82 €	0,91 €	0,99 €

* Demi journée uniquement les mercredis en dehors des vacances scolaires

Vous devez vous acquitter de la sommes de 7€ pour l'adhésion à l'association FOL49 (année scolaire)

Aides possibles :

- Des comités d'entreprises et des CCAS participent certaines fois, renseignez-vous.
- Des aides CAF, informez-vous.
- Tarifs dégressifs à partir du deuxième enfant inscrit sur une même journée : -1€ par jour.

Modalités de paiement

Les paiements sont effectués chaque mois lors de la réception de la facture*** :

- Prélèvement automatique pour des factures supérieures à 5€ à terme échu. Les frais bancaires vous seront facturés en cas de non-solvabilité de votre compte.
- Virement, chèque bancaire à l'ordre de la FOL 49, chèque vacances ANCV, espèce.

*** Attention pour les familles qui ne viennent que l'été, le règlement est à effectuer à la réservation

Un dossier d'inscription par année scolaire

Pour que votre enfant fréquente l'accueil de loisirs de Mûrs-Erigné, il est nécessaire de compléter un dossier d'inscription pour l'année scolaire :

1. Télécharger un dossier d'inscription sur le site internet FOL49 ou sur votre portail familles.

2. Documents à fournir :

Par famille :

- la fiche famille remplie et signée
- l'attestation de quotient familial de moins de 3 mois*
- le RIB et le mandat de prélèvement (si paiement par prélèvement)

Par enfant :

- la fiche sanitaire remplie et signée
- la photocopie des vaccins à jour au nom de l'enfant

Transmettre le dossier **complet en version papier** à l'accueil de loisirs.

3. Inscriptions via votre portail familles. Pour les nouvelles familles la direction vous transmettra votre identifiant et mot de passe après la saisie de votre dossier.

L'accueil d'un enfant est impossible à l'accueil de loisirs sans retour de son dossier d'inscription complet.

*** Vos justificatifs de quotients familiaux :**

CAF** : fournir le justificatif de QF de l'année 2022 à la rentrée scolaire, puis le QF de 2023 à partir du 1^{er} janvier, ou autoriser la FOL 49 à consulter votre QF sur le site de la CAF en cochant l'autorisation CDAP sur la fiche famille.

MSA : Fournir le justificatif de QF de l'année 2022 à la rentrée scolaire, puis le QF de 2023 à partir du 1^{er} janvier.

En cas d'absence du justificatif de quotient familial, la tarification maximale vous sera appliquée.

****** Si changement de situation familiale, nécessité de nous en informer pour mise à jour du QF. Pour les familles n'ayant pas de QF référencé, il vous sera demandé le dernier avis d'imposition ou de non-imposition délivré par les services fiscaux. Nous devons en garder une copie. Le QF (cnaf) sera alors calculé par le service comme suit :

$$\frac{(\text{Ressources annuelles imposables} - \text{Abattements sociaux}) / 12 + \text{Prestations familiales mensuelles}}{\text{Nombre de parts}}$$

Portail familles Delta enfance

Lien inscription portail familles et notice d'utilisation du portail familles :

<http://www.fol49.org/laligue49/accueil-de-loisirs3-12ans/>

Suite à l'enregistrement du dossier d'inscription un identifiant et un mot de passe vous seront transmis par mail pour accéder à votre portail famille.

Modalités d'inscriptions et d'annulations via le portail familles

Réservations obligatoires

Les réservations se font en ligne via le portail familles (voir page 6)

Les accueils du matin et du soir se font sans réservation, la facturation se fait à la présence.

Pour les mercredis

jusqu'à 8 jours avant

jusqu'au mardi minuit de la semaine qui précède le mercredi souhaité (exemple, pour le mercredi 16 septembre, avant le mercredi 9 septembre) vous pouvez :

- Inscrire votre ou vos enfants, l'inscription est immédiatement prise en compte si l'effectif maximum de la tranche d'âge n'est pas atteint. La case sera surlignée en vert.
- Faire une annulation prise en compte immédiatement **sans** facturation du mercredi concerné.

Jusqu'au lundi 9h

Jusqu'au lundi 9h précédant le mercredi souhaité vous pouvez :

- Faire une demande d'inscription qui sera validée par l'équipe de direction en fonction des places disponibles. La case sera surlignée en orange. Vous recevrez un mail automatique lorsque l'équipe de direction aura traité votre demande.
- Faire une demande d'annulation **avec** facturation.

Après le lundi 9h

Après le lundi 9h précédant le mercredi souhaité, les inscriptions via le portail familles sont impossibles.

Contacter la direction pour savoir si l'accueil de votre enfant est encore possible.

pour les vacances

jusqu'à 18 jours avant

Jusqu'à 18 jours avant le premier jour de la période de vacances et pour toute la période. Voir le calendrier des dates butoirs selon les périodes de vacances vous pouvez :

- Inscrire votre ou vos enfants, l'inscription est immédiatement prise en compte si l'effectif maximum de la tranche d'âge n'est pas atteint. La case sera surlignée en vert.
- Faire une annulation prise en compte immédiatement **sans** facturation du mercredi concerné.

Jusqu'à 2 jours

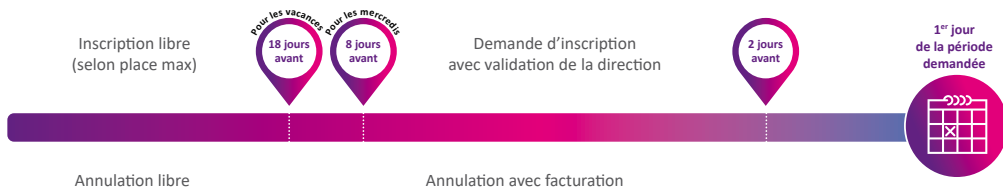
Jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date souhaitée, vous pouvez :

- Faire une demande d'inscription qui sera validée par l'équipe de direction en fonction des places disponibles. La case sera surlignée en orange. Vous recevrez un mail automatique lorsque l'équipe de direction aura traité votre demande et la case changera de couleur en fonction de la réponse positive ou négative
- Faire une demande d'annulation **avec** facturation.

Après 2 jours

Après 2 jours précédant le jour souhaité, les inscriptions via le portail familles sont impossibles.

Contacter la direction pour savoir si l'accueil de votre enfant est encore possible.



Lieu d'accueil

Ecole Bellevue
3 rue Paul Jacquemin
49610 MURS ERIGNE



Nouveau lieu

Contact et coordonnées

Adresse administrative

ALSH Mûrs-Erigné
Centre Bouëssé-La Garenne / F.O.L.49
7 route de Nantes
49610 MURS ERIGNE

Pour toute information, contactez :
L'accueil de loisirs : 06 51 52 49 06
alshmurserigne@fol49.org

périodes scolaires :

Lundi : 9h - 16h

Mardi au jeudi : 13h-17h

Fermé le vendredi

vacances scolaires :

Du Lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Pour toutes rencontres physiques, nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous directement par téléphone



Photos @ FOL49

